

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 30 oct. 2020

Date d'édition: 18 nov. 2020

Version: 2

Page 1/8

Vuse Bottle Winter Mint 0mg/ml

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

Vuse Bottle Winter Mint 0mg/ml

Autres désignations:

Vuse Bottle Winter Mint 0mg/ml ; Vype Bottle Winter Mint 0mg/ml

Vuse Bottle Saveur Menthe Verte 0mg/ml ; Vype Bottle Saveur Menthe Verte 0mg/ml

Vuse Bottle Ice Mint 0mg/ml ; Vype Bottle Ice Mint 0mg/ml

NV19-FIR-775

UFI:

5FX0-G0DG-W00Y-9H0S

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

E-liquides et mélanges pour cigarettes électroniques

* 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

eSmoking Liquids Sp. z o.o. Sp. k.

Al. Wojska Polskiego 23c

63-500 Ostrzeszów

Poland

Téléphone: +48 800 610 610

E-mail: sds-liquid@bat.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +33 1 72 11 00 03 ; numéro ORFILA (INRS): +33 (0)1 45 42 59 59 (Centre Antipoison Et De Toxicovigilance)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

Mentions de danger: -

Informations supplémentaires sur les dangers: -

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Conseils de prudence Prévention

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 30 oct. 2020

Date d'édition: 18 nov. 2020

Version: 2

Page 2/8

Vuse Bottle Winter Mint 0mg/ml

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 2216-51-5 N°CE: 218-690-9 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119458866-21-XXXX	L-menthol Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2  Attention H315-H319	1 - < 2,3 pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Éloigner la victime de la zone dangereuse. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Après contact avec les yeux:

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Si le produit est chauffé à une température supérieure à 130 °C, des produits de décomposition, y compris du formaldéhyde et d'autres carbonyles, peuvent se former. Une exposition à ces substances peut entraîner une irritation des yeux, du nez et de gorge, une congestion ou un écoulement nasal, des maux de tête ou de gorge, une sensation d'oppression dans la poitrine, une éruption cutanée, des difficultés respiratoires, un sifflement et/ou des crises d'asthme fréquentes et graves. Dans les cas sévères, une hypotension, une arythmie, une respiration irrégulière et une perte de conscience peuvent survenir.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

À L'ATTENTION DU PERSONNEL MÉDICAL UNIQUEMENT : En cas d'empoisonnement grave au formaldéhyde (voir ci-dessus les circonstances particulières dans lesquelles cela peut se produire à la suite d'une dégradation du produit à haute température), retirer les vêtements et les laver à grande eau. Le formaldéhyde en solution est corrosif et, sous forme de gaz, irritant et très réactif. Il convient d'irriguer les yeux avec du sérum physiologique ou un cristalloïde équivalent, idéalement sous anesthésie locale. La présence de formaldéhyde dans le corps peut être détectée à l'aide d'un test épicutané. Dans la mesure où un empoisonnement peut entraîner des complications graves, il est important de consulter immédiatement un médecin en cas de suspicion.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Extincteur à sec, Dioxyde de carbone (CO2), mousse résistante à l'alcool, Brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 30 oct. 2020

Date d'édition: 18 nov. 2020

Version: 2

Page 3/8

Vuse Bottle Winter Mint 0mg/ml

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux:

En cas d'incendie: Dioxyde de carbone (CO₂), Monoxyde de carbone, Oxydes d'azote (NO_x),
Formaldéhyde

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Mesures de précautions individuelles:

Ne pas entrer dans les zones de stockage, de manutention et de production sans autorisation.

Procédures d'urgence:

Ne pas marcher sur le produit répandu et éviter toute forme de contact. Ventiler la zone concernée s'il est sûr de le faire. Évacuer immédiatement la zone de danger et suivre les procédures d'urgence en vigueur sur le lieu de travail.

6.1.2. Pour les secouristes

Protection individuelle:

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention:

Colmater les bouches de canalisations.

Pour le nettoyage:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Autres informations:

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

Produits de décomposition en cas d'incendie: cf. rubrique 5.

6.5. Indications diverses

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas utiliser au-dessus des températures suivantes 50 °C / 122 °F. Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8). Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Substances fortement oxydantes

Mesures de protection incendie:

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 30 oct. 2020

Date d'édition: 18 nov. 2020

Version: 2

Page 4/8

Vuse Bottle Winter Mint 0mg/ml

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Tenir à l'écart de: Forte chaleur, Radiations UV/rayonnement solaire. Ne pas stocker à des températures de plus de 50 °C / 122 °F. Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Informations sur l'entreposage commun:

Tenir à l'écart de: Substances fortement oxydantes

Classe de stockage: 12 - liquides non combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques. Observer le mode d'emploi.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

8.2.2. Protection individuelle



Protection yeux/visage:

Lunettes à monture DIN EN 166

Protection de la peau:

Porter les gants de protection homologués (EN ISO 374). Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Protection respiratoire:

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

* 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: Liquide

Odeur: Menthol

Couleur: incolore

Seuil olfactif: non déterminé

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	5,8			en solution aqueuse:10% [mas se]
Point de fusion	non déterminé			
Point de congélation	non déterminé			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé			
Température de décomposition	non déterminé			

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 30 oct. 2020

Date d'édition: 18 nov. 2020

Version: 2

Page 5/8

Vuse Bottle Winter Mint 0mg/ml

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
Point éclair	88 - 91,5 °C		ASTM D 7094	estimé
Taux d'évaporation	<i>non déterminé</i>			
Température d'auto-inflammabilité	<i>non déterminé</i>			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	<i>non déterminé</i>			
Pression de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité	1,141 - 1,143 g/cm³		Densimètre (Anton Paar DMA 4500 M)	
Densité apparente	<i>non déterminé</i>			
Solubilité dans l'eau	<i>non déterminé</i>			
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, dynamique	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, cinématique	<i>non déterminé</i>			

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

10.5. Matières incompatibles

Substances fortement oxydantes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Si le produit est chauffé à une température supérieure à 130 °C, des produits de décomposition, y compris du formaldéhyde et d'autres carbonyles, peuvent se former.

Produits de décomposition en cas d'incendie: cf. rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité dermique aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 30 oct. 2020

Date d'édition: 18 nov. 2020

Version: 2

Page 6/8

Vuse Bottle Winter Mint 0mg/ml

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations complémentaires:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

n°CAS	Nom de la substance	Biodégradation	Remarque
2216-51-5	L-menthol	Oui, rapide	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

n°CAS	Nom de la substance	Log K _{ow}	Facteur de bioconcentration (FBC)
2216-51-5	L-menthol	3,4	15,4

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

n°CAS	Nom de la substance	Résultats des évaluations PBT et vPvB
2216-51-5	L-menthol	La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit:

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux. Pour l'élimination des déchets, contacter les autorités compétentes.

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 30 oct. 2020

Date d'édition: 18 nov. 2020

Version: 2

Page 7/8

Vuse Bottle Winter Mint 0mg/ml

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport par voie fluviale (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1. N° UN			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.
14.2. Nom d'expédition des Nations unies			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
négligeable			
14.4. Groupe d'emballage			
négligeable			
14.5. Dangers pour l'environnement			
négligeable			
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			
négligeable			

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Autres réglementations (UE):

Règlement (UE) 2016/425 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle et abrogeant la directive 89/686/CEE du Conseil (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Directive 94/62/CE du Parlement européen et du Conseil, du 20 décembre 1994, relative aux emballages et aux déchets d'emballages

15.1.2. Directives nationales

Aucune donnée disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est requise pour les mélanges.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

1.3.	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
9.1.	Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

16.2. Abréviations et acronymes

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 30 oct. 2020

Date d'édition: 18 nov. 2020

Version: 2

Page 8/8

Vuse Bottle Winter Mint 0mg/ml

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Aucune donnée disponible

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente